

RAPPORT d'ACTIVITÉ



CéCler

L'insertion autrement



LA RECONSTRUCTION DES TRAJECTOIRES

L'action de CéCler s'inscrit dans ce que le sociologue Robert Castel appelait la lutte contre la désaffiliation. Nos bénéficiaires ne sont pas seulement «sans ressources», ils sont coupés des réseaux de solidarité et de droit commun.

Notre métier consiste à restaurer les conditions de base de la dignité. Cela demande une approche holistique où la santé, l'hébergement et l'accès aux droits ne sont pas des services juxtaposés, mais des leviers interdépendants.

Contrairement aux cycles industriels, le temps du rétablissement est discontinu. Notre organisation est conçue pour absorber les phases de progression, de stagnation ou de recul des personnes, sans jamais rompre l'étayage.

De ce fait, plutôt que de parler de processus, nous parlons d'écosystème d'accompagnement. CéCler agit comme un intégrateur qui permet à l'individu de «résonner» à nouveau avec son environnement : De l'urgence à l'autonomie, nous créons une possibilité de continuum.

Cette structure permet d'éviter les «sorties sèches» ou les ruptures de parcours qui sont les principales causes de la rechute sociale.

En intégrant des personnes ayant vécu des parcours similaires, nous transformons l'expérience de la précarité en un savoir expérientiel. C'est une reconnaissance de la valeur intrinsèque de chaque individu, au-delà de son utilité économique. Ainsi, au lieu d'une performance chiffrée froide, nous évaluons notre Utilité Sociale.

Elle se manifeste par la transformation qualitative des vies et du territoire : Nous ne mesurons pas seulement l'accès à un emploi, mais le retour de la capacité d'agir. Est-ce que la personne est redevenue sujet de sa propre vie ?

Par ailleurs, en stabilisant des personnes lors de relogements massifs ou en gérant des parcours de soins complexes, nous agissons comme un stabilisateur social pour la collectivité. Nous traitons à la racine des situations qui, sans notre intervention, satureraient les services d'urgence publics de manière désordonnée.

L'expertise de CéCler réside donc dans sa capacité à piloter des dispositifs dans un environnement mouvant. Nos équipes (Pôle Urgences, Pôle Insertion, Pôle Enfance) ne travaillent pas en silos.

Elles forment une organisation apprenante capable d'ajuster ses pratiques en temps réel face à l'évolution des besoins. Notre pragmatisme s'exprime par notre capacité à mobiliser des acteurs variés (entreprises locales, services de l'État, associations, citoyens,...) autour d'un projet commun de dignité humaine.

CéCler n'est pas une structure qui cherche l'optimisation pour elle-même. C'est une organisation qui met sa rigueur de gestion au service d'une finalité éthique : faire en sorte que personne ne soit considéré comme un «exclu social». Notre force est d'allier une structure solide à une attention infinie à la singularité de chaque visage rencontré.



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers partenaires, chères équipes, chers bénévoles, chers administrateurs, chers amis de CéCler,

L'année 2025 restera, pour notre association, une année de consolidation, d'engagement et d'humanité. Après le développement important engagé ces dernières années, CéCler a poursuivi sa mission avec la même exigence : accompagner les personnes les plus vulnérables vers plus de stabilité, plus d'autonomie et plus de dignité.

Derrière les chiffres, les dispositifs, les conventions et les indicateurs, il y a d'abord des vies.

Des femmes mises à l'abri. Des enfants protégés. Des jeunes accompagnés vers l'apprentissage. Des familles qui retrouvent un logement. Des personnes malades qui accèdent enfin à un parcours de soins. Des réfugiés qui reconstruisent un avenir. Des résidents qui reprennent confiance. Des parcours qui se remettent en mouvement.

C'est cette réalité humaine qui donne tout son sens à notre engagement.

Je retiendrai de 2025 quatre axes forts, qui prennent chaque jour plus de consistance :

- **Le continuum d'accompagnement proposé par CéCler**, de l'urgence vers l'autonomie, par le logement, l'emploi et la levée des freins périphériques : santé, langue, traumatismes psychologiques, isolement.

- **La montée en puissance du soin sanitaire et psychique**, avec l'ouverture de 15 places en LAM et une attention renforcée portée à la psychiatrie et à l'addictologie. CéCler affirme ainsi sa place d'acteur engagé de santé publique.

- **Notre capacité d'innovation et d'adaptation**, illustrée par l'évolution rapide du Pôle Protection de l'Enfance et de la Maison d'Artémis pour accueillir de jeunes mamans. Cette

agilité témoigne de notre capacité à répondre aux nouvelles formes de précarité.

- **L'ouverture sur la Cité et l'inclusion citoyenne**, à travers des initiatives comme le Festival Uniques, les projets de mémoires filmiques ou les partenariats avec de grandes entreprises telles que Michelin, L'Oréal et IKEA. Ces actions prouvent que l'insertion, chez CéCler, est vivante, dynamique et tournée vers la société civile.

L'année que nous venons de traverser a exigé de nous une capacité d'adaptation remarquable. Face à la précarité grandissante et à la complexité croissante des parcours de vie des personnes accueillies, notre réponse devait être globale, experte et profondément humaine.

Ces réussites illustrent notre singularité :

l'insertion autrement.

Cela signifie refuser la fatalité de l'exclusion. Cela signifie mobiliser tous les leviers possibles - le soin psychique, l'emploi, le sport, la culture, la mobilité, la médiation animale - pour raviver l'estime de soi et redonner à chacun le pouvoir d'agir sur son propre destin.

Rien de ce bilan ne serait possible sans la mobilisation exceptionnelle de notre communauté.

Je veux exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des salariés de CéCler. Leur professionnalisme, leur disponibilité, leur capacité d'adaptation et leur humanité font vivre chaque jour notre projet associatif. Dans des contextes souvent complexes, face à des situations parfois très lourdes, ils tiennent bon. Ils écoutent, protègent, accompagnent, rassurent, orientent, encouragent. Ils sont les premiers artisans de notre action.

Je veux également remercier très chaleureusement nos bénévoles, qui apportent du temps, de l'attention, de l'énergie et une présence précieuse. Leur engagement rappelle que la solidarité n'est pas seulement une organisation : c'est une relation humaine, un geste, un regard, une main tendue.

Merci à nos administrateurs, qui portent avec compétence et constance la responsabilité associative, veillent à l'équilibre de notre développement et accompagnent les choix structurants de CéCler avec sérieux et conviction.

Je remercie enfin nos partenaires institutionnels, nos financeurs publics, les services de l'État, le Conseil Départemental, les collectivités, les Fondations, les Entreprises et les Associations partenaires qui rendent possibles nos actions. Leur confiance nous oblige, mais elle nous donne aussi la force d'innover, de coconstruire et d'agir dans la durée. Cette confiance nous honore.

Plus que jamais, notre conviction demeure intacte : **chacun peut retrouver une place, dès lors qu'on lui donne les moyens d'être accompagné, reconnu et respecté.**

À toutes celles et tous ceux qui font vivre CéCler, je veux dire merci.

Merci pour votre engagement, votre confiance et votre fidélité. **Merci de croire, avec nous, qu'une société plus solidaire est possible.** Merci de faire vivre, chaque jour, cette ambition qui nous rassemble :

l'insertion autrement.



Olivier STABAT
Président de CéCler

L'Insertion Autrement : Consolider notre modèle, amplifier notre impact

Chers partenaires, chers bénévoles, chères équipes,

L'année 2025 a été pour l'Association CeCler une année de consolidation ambitieuse, profondément ancrée dans notre vision fondatrice : L'Insertion Autrement ! Après une année 2024 marquée par des défis logistiques immenses – dont le déménagement sans précédent de plus de 140 personnes du bâtiment du Vent d'Autan en un temps record –, 2025 nous a permis de capitaliser sur notre agilité pour développer des projets de fond, au plus près des besoins des publics vulnérables que nous accompagnons.

La montée en puissance de notre modèle d'insertion professionnelle L'insertion par l'emploi est l'un des piliers de l'autonomie. En 2025, grâce au renouvellement du soutien du Fonds Social Européen (FSE), notre dispositif ADD'Pro a franchi un cap décisif avec la montée en puissance de notre accompagnement, touchant près de 120 bénéficiaires. Les résultats qualitatifs obtenus, avec un taux de sortie positive toujours plus élevé, confirment l'efficacité de notre suivi intensif. Nos Chantiers Nouvelles Vies, soutenus notamment par la Fondation d'Entreprise Michelin, continuent d'être de formidables tremplins de remobilisation et de citoyenneté écoresponsable.

Santé mentale et Mineurs Non Accompagnés : l'exigence d'un soin global Parce que l'hébergement ne suffit pas sans un apaisement psychique, nous avons continué à intégrer la santé mentale au cœur de nos pratiques via notre approche par le « Rétablissement ». Un des moments forts de cette année restera la grande conférence du 7 mars 2025 que nous avons co-organisée avec Médecine et Psychanalyse dans la Cité, autour de Marie-Rose Moro. Ce temps d'échange sur la rencontre, l'accompagnement et le soin des enfants et adolescents Mineurs Non Accompagnés (MNA) illustre notre engagement à apporter des solutions expertes et dignes face aux traumatismes de l'exil et de la précarité.

Nos équipes, artisanes du Rétablissement Rien de tout cela ne serait possible sans notre équipe pluridisciplinaire. Notre programme de formation interne sur trois ans garantit que chaque salarié, du travailleur social au veilleur de nuit, soit un véritable acteur du projet éducatif. Je tiens ici à saluer leur dévouement constant, leur résilience face aux crises et l'humanité qu'ils déploient au quotidien.

Alors que nous dressons le bilan de cette belle année, je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires publics, nos mécènes, le CHU de Clermont-Ferrand, les entreprises locales partenaires, et bien sûr Olivier Stabat, notre Président. Ensemble, nous continuons d'activer les clés de motivation de chaque bénéficiaire pour leur permettre de retrouver pleinement leur place dans la société.

Dominique CHARMEIL

*Directrice Générale
Association CéCler*



SOMMAIRE

Organigramme de l'association

Page 8-9

Partenariats conventionnés

Page 10

Groupements solidaires

Page 10

Réseau et coordination

Page 11

Représentation

Page 11

Nos financeurs

Page 12-13

Faits marquants

Page 14 - 25

Conférences & évènements

Page 26 - 27

Activités transverses

Page 28 - 31

Interview

Page 32 -33

Pôle RÉFUGIÉS

Page 36 - 37

Pôle INTÉGRATION & TERRITOIRES

Page 38 -41

Pôle SANTÉ

Page 42 - 43

Pôle INSERTION

Page 44 - 45

Pôle ASILE

Page 46 - 47

Pôle PROTECTION DE L'ENFANCE

Page 48 - 49

Pôle URGENCES

Page 50 - 52

Pôle LOGISTIQUE

Page 53

Pôle ADMINISTRATIF, COMPTABILITÉ & GESTION DE FONDS

Page 54 - 56



PÔLE URGENCES

200 Places d'hébergement

SERVICES

Centre d'Hébergement d'Urgence Anatole France
Centre d'Hébergement d'Urgence Les Clos
Résidence Hotelière à Vocation Sociale Maison d'Artemis
Dispositif Accompagnement en Logement Temporaire
Dispositif de Préparation à l'Aide au Retour

PÔLE INSERTION

175 Places d'hébergement

SERVICES

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
Maison Relais
Dispositif d'Accompagnement en Logement Temporaire
Dispositif départemental de sortie de la prostitution

PÔLE INTÉGRATION & TERRITOIRES

500 Personnes accompagnées

SERVICES

Programme AGIR 63
Réinstallation des réfugiés
Dispositif d'Accueil et d'Intégration des Primo-arrivants (CTAI)
Plateforme PIETRA
└ Add Pro
└ Chemin vers l'insertion
└ P.L.I.E.

Président

Conseil d'Administration

Directrice Générale

Directeur



MISSIONS TRANSVERSES

G.C.S.M.S. Un Chez Soi d'Abord
Chantiers CéCler "S'insérer par le bénévolat"
Juridiction Résolutive de Problèmes
Travaux d'Intérêts Généraux
Coordination de parcours de santé
Administrateurs Ad Hoc

SERVICES SUPPORT



COMMUNICATION
DÉVELOPPEMENT



RESSOURCES
HUMAINES



LOGISTIQUE



ADMINISTRATIF
COMPTABILITÉ
GESTION DE FONDS



CONTRÔLE
DE GESTION

PÔLE SANTÉ

75 Personnes accompagnées

SERVICES

Lits Halte Soins Santé
G.C.S.M.S. Lit d'Accueil Médicalisé

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

126 Personnes accompagnées

SERVICES

Services Mineurs Non Accompagnés
Services Jeune Majeurs
Accueil de jour
R.O.A.D.S.

PÔLE ASILE

265 Places d'hébergement

SERVICES

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

PÔLE RÉFUGIÉS

500 Personnes accompagnées

SERVICES

Centre Provisoire d'Hébergement
Centre de Premier d'Accueil
Service d'Intermédiation Locative

PARTENARIATS CONVENTIONNÉS

SANTÉ ACCÈS AUX DROITS CITOYENNETÉ MOBILITÉ CULTURE ECORESPONSABILITÉ ...



ET BEAUCOUP D'AUTRES ...

GROUPEMENTS SOLIDAIRES



G.C.S.M.S. Un Chez Soi D'abord
Clermont-Métropole



G.C.S.M.S
Cecler Clermont Action Sociale



Groupeement Social
AGIR

RÉSEAU ET COORDINATION



Membre de la Fédération
des Acteurs de la Solidarité



Coordination Réfugiés
Rhône-Alpes Auvergne



Groupe Santé Précarité 63



Membre du Centre Interdisciplinaire
de Recherche Coordination des Soins
et Enseignement en Addictologie

REPRÉSENTATION



JUSTICE
Membre de la juridiction
résolutive de problèmes



Service Public
de l'Insertion et de l'Emploi



Membre de la commission
de médiation
Droit Au Logement Opposable



Membre du Conseil Economique,
Social et Environnemental



Membre du Board du LAB'R



Projet de recommandation
Grande Précarité
et Troubles Psychiques



Un Chez Soi d'Abord

NOS FINANCEURS



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Puy-de-Dôme



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

VILLE DE
**CLERMONT
FERRAND**



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds de lutte
contre les addictions



MICHELIN
FONDATION
D'ENTREPRISE

* plus de 10K€ en 2025

NOS FINANCEURS

+
**clermont
auvergne
métropole**

**Banques
Alimentaires**



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO



FAMI
Fonds Asile,
Migration et Intégration
Union européenne
l'Europe se mobilise



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun



ACTUALITÉS :

FAITS MARQUANTS

CONFÉRENCES & ÉVÈNEMENTS

ACTIVITÉS TRANSVERSES



PROGRAMME AGIR

Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés



Un dispositif au cœur de l'intégration des réfugiés

Déployé depuis septembre 2023 dans le Puy-de-Dôme par CeCler, au sein du groupement Entraide Pierre Valdo, le programme AGIR constitue **un guichet unique départemental dédié à l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale (BPI).**

Piloté au niveau national par la DGEF et l'OFII, et décliné localement avec la DDETS et la direction territoriale de l'OFII, il vise à garantir un parcours d'intégration fluide, coordonné et sans rupture, en complément des dispositifs de droit commun et du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR). Son objectif est de permettre à **chaque réfugié d'accéder durablement à ses droits, à un logement et à un emploi.**

Coordination territoriale et appui aux partenaires

Au-delà de l'accompagnement des bénéficiaires, AGIR 63 occupe **une place centrale dans la coordination des acteurs de l'intégration à l'échelle départementale.**

Dans un contexte de forte diversité d'acteurs et de dispositifs, AGIR agit comme un facilitateur de parcours, en améliorant la lisibilité de l'offre et en renforçant les coopérations entre partenaires. Son action vise à fluidifier les parcours des BPI tout en soutenant les professionnels dans leurs pratiques quotidiennes.

Informier, outiller et renforcer les pratiques

En 2025, AGIR 63 a poursuivi ses actions de montée en compétence des acteurs du territoire autour de l'accompagnement des réfugiés :

- 6 webinaires thématiques (parcours BPI, logement, emploi, réunification familiale...)
- 9 actions d'information en présentiel sur les territoires
- Plus de 250 acteurs accompagnés

Ces temps d'échanges, organisés en format restreint, ont permis de :

- partager des pratiques professionnelles,
- répondre à des situations concrètes du terrain,
- renforcer la coordination entre intervenants.

Ils constituent un levier essentiel de diffusion d'information et de mise en réseau.

AGIR 63 : un catalyseur de coopération

AGIR 63 s'affirme comme un acteur structurant au croisement des politiques publiques et des réalités locales.

• Animateur de réseau

Le programme anime une dynamique partenariale en réunissant régulièrement institutions, associations, services publics et acteurs de l'emploi. Ces espaces favorisent la coopération, l'interconnaissance et la construction de réponses coordonnées aux enjeux d'intégration.

• Facilitateur de parcours

AGIR sécurise les parcours des bénéficiaires en améliorant l'orientation, en limitant les ruptures et en renforçant l'articulation entre les dispositifs. Il contribue ainsi à rendre l'accompagnement plus lisible, plus rapide et plus cohérent.

• Appui technique aux acteurs du territoire

Véritable ressource pour les professionnels, AGIR apporte un appui sur des situations complexes (droit au séjour, logement, emploi, accès aux droits). En 2025, plus de 250 acteurs ont été accompagnés, renforçant leurs compétences et leur capacité d'intervention auprès des BPI.

Une dynamique territoriale renforcée

Par la structuration des coopérations, le soutien aux pratiques professionnelles et le développement du travail en réseau, AGIR 63 contribue à installer une dynamique territoriale durable, cohérente et efficace, au service de l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale.



Cofinancé par
l'Union européenne


PRÉFÈTE
DU PUY-DE-DÔME
Liberté
Égalité
Fraternité

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ À ARTEMIS



La maison d'Artémis a signé une **Convention avec le Conseil Départemental** au mois de juillet 2025 dans le cadre de la prise en charge de 10 places correspondant à 5 ménages : les prises en charge correspondent à une femme et un enfant.

Les modalités de prise en charge s'orientent vers un **accompagnement à la parentalité avec des interventions bimensuelles de la PMI** sur le service permettant aux dames d'évoquer leurs difficultés ou de partager des expériences autour de leur rôle de mère.

L'objectif de l'accompagnement de ces situations est de pouvoir les soutenir dans leur projet d'insertion socioprofessionnelle **tout en conciliant leur rôle de mère** par le biais de mode de garde (en lien avec le dispositif expérimental ELISE pour certaines situations).

Cette nouvelle convention a aussi entraîné **une nouvelle approche d'accompagnement** pluridisciplinaire pour les professionnels du service, mais aussi pour les femmes accueillies dans le cadre d'autres problématiques : une forme de soutien et d'entraide a émergé **entre les femmes engendrant une dynamique positive entre les personnes accueillies.**

Cet accompagnement nécessite donc des regards multiples et plus larges que ce soit au niveau personnel mais aussi professionnel

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ AU RIVALY



Le pôle enfance de l'association a fortement été marqué en 2025, par **l'évolution de l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés.** En effet, pour la première fois, il a accueilli dès le 15 janvier 2025, deux jeunes mamans accompagnées chacune par leur enfant en bas âge. Cette dynamique s'est poursuivie au mois de juin, avec l'arrivée d'une troisième maman et de sa fille.

Ces accueils sont venus **interroger et enrichir les pratiques professionnelles de l'équipe.** L'accompagnement des jeunes mamans implique **une prise en compte globale de leurs besoins** avec de nouvelles thématiques dont **le soutien à la parentalité, le développement et le bien-être de l'enfant.**

Face à cette nouvelle réalité, le service a su faire preuve de réactivité et d'adaptabilité.

L'équipe a su adapter ses pratiques en intégrant la question du lien parent-enfant grâce à de la guidance parentale. Toute l'équipe a su se mobiliser pour proposer un accompagnement sécurisant.

Cette évolution s'est aussi traduite pour le développement de nouveaux partenaires. Afin de répondre aux besoins de ces jeunes filles, **l'équipe s'est mise en lien avec des acteurs de la petite enfance** tels que les crèches, la PMI et les services de pédiatries du CHU Estaing.

Ces accueils illustrent **la capacité de l'association et des professionnels à s'adapter aux problématiques sociales actuelles.** Ils témoignent de l'engagement de chacun à proposer des réponses en cohérence avec les publics accompagnés, et à faire évoluer nos pratiques tout en continuant à se former.

“La garde d'enfant comme levier d'insertion professionnelle ”



Le dispositif ELISE, mis en place en mai 2025 grâce **au cofinancement de la CAF 63 et de la DDETS 63**, repose sur **un partenariat entre CéCler et SAMA**.

Il s'adresse aux familles primo-arrivantes signataires du Contrat d'Intégration Républicaine depuis moins de cinq ans, rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi en raison de l'absence de solution de garde pour leurs enfants.

Ce dispositif vise à faire de la garde d'enfant un véritable levier d'insertion professionnelle, en agissant simultanément sur plusieurs dimensions :

- **La parentalité**
- **L'apprentissage de la langue**
- **L'intégration sociale et l'accès à l'emploi.**

Il propose un accompagnement global comprenant un suivi social spécifique autour des modes de garde assuré par CéCler (information, aide à la recherche, mise en place et médiation avec les professionnels), ainsi qu'une formation linguistique adaptée dispensée par SAMA, centrée sur le vocabulaire lié à la parentalité et permettant d'atteindre un niveau A1 ou A2 du CéCler.

L'objectif est ainsi de sécuriser l'accès à un mode de garde adapté tout en facilitant l'insertion professionnelle des familles accompagnées.

LA MISE AUX NORMES DU BARRIEU

Le site du Barrieu a fait peau neuve afin d'ouvrir **davantage de place aux MNA/jeunes majeurs**. A l'issue de ces travaux, le bâtiment répond désormais **aux normes applicables aux établissements et services médico-sociaux** pour enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap.

Ce sont 22 studios fonctionnels, dont 1 studio PMR qui sont mis à disposition de l'ASE pour l'accueil du public MNA/Jeune Majeur, avec la présence d'une **équipe éducative 7 jours sur 7 et 24 h sur 24**.

En septembre 2025, cette montée en capacité a permis l'accueil de 16 jeunes supplémentaires (6 auparavant), dont 8 issus de l'établissement du Rivaly et 8 orientés directement par les services de l'ASE.

Le Barrieu s'adresse à **des jeunes disposant d'un premier niveau d'autonomie**. Il permet une **continuité dans leur parcours** dans le but d'assurer **une porte de sortie plus sereine et adaptée à leur projet**.

La configuration en studios favorise **l'apprentissage concret de la vie** : la gestion d'un logement autour de l'entretien, la confection des repas ou encore le respect des espaces communs. Le fait de se retrouver seul dans son logement peut également être un frein à l'autonomie, **ce qui est travaillé dans l'accompagnement proposé au Barrieu**.

Les projets individualisés des jeunes du Barrieu abordent des axes bien spécifiques liés à un public principalement majeur : **régularisation administrative liée à leur majorité, la recherche d'emploi et de logement, la gestion budgétaire, et l'apprentissage des démarches administratives...** Des ateliers hebdomadaires sont proposés par l'équipe éducative sur différentes thématiques de la vie quotidienne.



LE RÉTABLISSEMENT SOCIAL : HABITER À NOUVEAU LE MONDE

Une ambition partagée pour 2025

Le rétablissement social n'est pas un simple mot à la mode. Pour nous, à CeCler, c'est une boussole qui guide chaque geste, chaque décision. Ce concept repose sur une idée forte : on ne se rétablit pas seul, on se rétablit avec les autres.

1. Pourquoi le «Rétablissement» ?

Traditionnellement, on parle d'insertion. Mais l'insertion suggère qu'il faut «faire entrer» une personne dans un moule préétabli. Le rétablissement, c'est l'inverse : c'est le processus par lequel une personne, malgré les blessures de la vie, de l'exil ou de la rue, reprend le pouvoir sur son existence.

- Pour la personne accompagnée : C'est passer du statut de «dossier» à celui de «sujet» qui a des rêves et des droits.
- Pour le travailleur social : C'est ne plus regarder seulement «ce qui ne va pas» (la maladie, la précarité), mais s'appuyer sur «ce qui tient debout» (les forces, les talents).

2. Le concept de «Monde Commun»

Le Pr Brousse nous rappelle souvent que l'exclusion n'est pas qu'une absence de logement ; c'est une rupture avec le monde. Se rétablir, c'est réapprendre à habiter :

- Habiter son corps : Retrouver l'estime de soi et le soin.
- Habiter sa maison : Se sentir chez soi, en sécurité, pour pouvoir penser à l'avenir.
- Habiter la cité : Reprendre sa place de citoyen, voter, participer, exister aux yeux des autres.

3. Agir sur la «Syndémie» :

Ce terme scientifique, cher à nos fondements, signifie simplement que les problèmes de santé, de logement et de solitude se renforcent entre eux.

- À CeCler, nous refusons de découper la personne en morceaux. On ne traite pas l'addiction d'un côté et le logement de l'autre. Nous agissons sur tout en même temps, car tout est lié. C'est cela, la réhabilitation psychosociale.

4. La Reconnaissance, comme moteur de notre action

En s'appuyant sur la philosophie de la reconnaissance, nous changeons notre manière de travailler :

- Le Savoir Expérientiel : La personne qui a vécu la galère a un savoir que le diplôme ne donne pas. Nous développons la pair-aidance pour que ce savoir aide les autres.
- La Co-construction : On ne décide plus pour vous, mais avec vous. L'accompagnement est un contrat entre deux experts : vous (expert de votre vie) et nous (experts de l'accompagnement).



Georges BROUSSE

*Psychiatre, Praticien hospitalier au
CHU de Clermont-Ferrand
Chef de service du service hospitalo-univer-
sitaire Addictologie et Pathologies Duelles
du CHU de Clermont-Ferrand*

Parole d'engagement pour le Rapport d'Activité 2025 :

«En 2025, CeCler ne se contente pas d'héberger. Nous soignons le lien social. Nous créons des espaces où chaque personne, quelle que soit sa trajectoire, est reconnue comme un semblable.

Le rétablissement social, c'est cette étincelle qui transforme une survie en une vie, et une personne isolée en un citoyen à part entière.»

LE RÉTABLISSEMENT SOCIAL

1 - PARTICIPER AUX DÉCISIONS

« Les personnes accompagnées participent aux décisions qui les concernent. »

Fondement conceptuel

Participation / Empowerment / Citoyenneté

Pratiques mises en place sur les services :

- Co-construction des projets personnalisés
- Participation aux règlements de fonctionnement

2 - S'ENTRAIDER ENTRE PAIRS

« L'expérience vécue devient une ressource pour aider les autres. »

Fondement conceptuel

Pair-aidance / Partage expérientiel

Pratiques mises en place sur les services :

- Témoignages de parcours
- Ateliers interservices
- Accueil par d'anciens résidents
- Présence de pair-aidante

3 - VALORISER LES COMPÉTENCES

« Chacun peut transmettre, animer et contribuer à la vie collective. »

Fondement conceptuel

Capabilités / Rôles sociaux valorisés

Pratiques mises en place sur les services :

- Ateliers et activités animés par des bénéficiaires
- Entretien des espaces collectifs
- Portes ouvertes animées par les résidents

LES 5 PILIERS

4 - RETROUVER UNE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ

« L'accompagnement soutient l'inclusion sociale, l'emploi et la citoyenneté. »

Fondement conceptuel

Inclusion sociale / Participation sociale

Pratiques mises en place sur les services :

- Approche IPS
- Participation à des conférences et tables rondes
- Actions autour de la parentalité

5 - TRANSFORMER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

« Les équipes développent des pratiques plus collaboratives et horizontales. »

Fondement conceptuel

Alliance / Horizontalité / Co-construction

Pratiques mises en place sur les services :

- Activités partagées entre professionnels et résidents
- Participation des équipes au recrutement
- Réécriture collective des documents institutionnels
- Participation des bénéficiaires aux COPIL et COTECH



TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (TIG) :

UN VÉRITABLE LEVIER D'INTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.

Signée en 2023, à l'occasion des 40 ans du TIG, la convention conclue avec les **services du ministère de la Justice** s'inscrit pleinement dans une démarche de **justice restaurative**, en proposant une alternative concrète à l'incarcération et en favorisant la réparation par l'engagement dans la collectivité.

Mesure pénale exécutée au **bénéfice de la société**, le TIG permet à une personne condamnée d'effectuer un travail non rémunéré au sein d'une structure habilitée. Au-delà de la sanction, cette mesure poursuit plusieurs objectifs : **responsabiliser, réparer, socialiser et favoriser l'insertion**. La formation des tuteurs rappelle ainsi que le TIG constitue une « peine utile pour tous », permettant notamment de « faire découvrir une activité professionnelle ou solidaire à des personnes souvent éloignées de l'emploi ».

Depuis le lancement du partenariat, CeCler a développé **14 postes TIG**, dont 6 accessibles à des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). En 2025, 7 accueils ont ainsi été réalisés. Une seule mesure s'est soldée par un échec lié à de l'absentéisme, témoignant globalement d'un **fonctionnement stable** et d'un **engagement positif des personnes accueillies**.

Ce dispositif trouve sa place dans les principes du rétablissement social promus par l'association : **redonner une place, restaurer l'estime de soi et permettre à chacun de redevenir acteur de son parcours**. Les bénéficiaires expriment régulièrement le sentiment d'être utiles et reconnus à travers les missions confiées.

Les missions couvrent aussi bien l'administratif ou l'accueil du public que l'entretien des bâtiments, la logistique ou les espaces verts. Cette **diversité** permet de faire du TIG non seulement une réponse pénale, mais également une première étape vers une **remobilisation sociale et professionnelle**.

En mobilisant ses équipes autour d'un **accompagnement exigeant et bienveillant**, CeCler démontre qu'un TIG peut devenir bien davantage qu'une peine : **un temps de reconstruction, d'apprentissage et de reconnexion au collectif**.



DISPOSITIF DE PLACEMENT EXTÉRIEUR PIETRA

En partenariat avec le **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)**, le dispositif de placement extérieur PIETRA accompagne des **personnes placées sous main de justice** dans le cadre d'un aménagement de peine ou d'une alternative à la détention.

Les bénéficiaires, placés sous écrou, doivent **respecter des obligations judiciaires** et s'inscrire dans un accompagnement renforcé visant à favoriser leur autonomie et leur insertion sociale et professionnelle.

L'accompagnement repose sur **une approche globale, individualisée et progressive** prenant en compte les freins sociaux, administratifs, sanitaires et professionnels rencontrés par les personnes accompagnées.

Les mobilisations des personnes en placement extérieur

Le dispositif PIETRA repose sur **une mobilisation régulière des personnes accompagnées** à travers un planning hebdomadaire individualisé comprenant rendez-vous, démarches autonomes, ateliers et mises en situation professionnelles.

Un accompagnement social et professionnel est proposé afin de favoriser l'accès aux droits, aux soins, au logement et à l'insertion professionnelle.

L'accent est particulièrement mis sur les chantiers et ateliers de remobilisation, organisés selon une progression adaptée au parcours de chaque personne :

- Les ateliers et chantiers internes (jardinage, maraîchage, espaces verts, bricolage, réparation de vélos, couture) permettent de reprendre un rythme, développer des savoir-faire de base et renforcer la confiance en soi.
- Le chantier « CeCler – S'insérer par le bénévolat » favorise l'autonomie et la responsabilisation à travers des missions réalisées pour des entreprises et associations locales.
- Les chantiers en milieu professionnel, notamment dans le secteur du nettoyage et de l'entretien de voirie, placent les participants en conditions réelles de travail afin de les préparer aux exigences du monde professionnel.

L'ensemble des mobilisations proposées dans le cadre du placement extérieur PIETRA **visent à accompagner les personnes vers une insertion sociale et professionnelle durable**, adaptée à leur situation, à leurs besoins et à leur rythme.

«Rencontre avec
Latifa IBN ZIATEN»
de l'association IMAD
pour la jeunesse et la Paix

RENCONTRE
avec
Latifa IBN ZIATEN
Fondatrice et Présidente de
l'Association IMAD
pour la Jeunesse et la Paix

28 Janvier 2026
09h00 / 12h00

Amphithéâtre
Centre Diocésain
Clermont-Fd

9h-9h30 :
- Accueil café

9h30-10h :
- Discours introductifs

10h-10h50 :
- Diffusion du film
« Latifa, une femme dans la République »

10h50-11h20 :
- Témoignage de Mme Ibn Ziaten

11h20-12h :
- Echanges avec le public
- Clôture



Entrée gratuite
(sous réserve de places disponibles)
sur inscription :
agir63@cecler.fr

  L'insertion autrement

 &
présentent :

“ Rencontre, accompagnement et soins des enfants et adolescents Mineurs Non Accompagnés ”



Marie-Rose MORO
Pédopsychiatre
Psychanalyste
Professeure, Université de Paris Cité
Cheffe de service de la Maison des adolescents de l'Hôpital Cochin
Maison de Solenn, Paris
www.maisondesolenn.fr

Modération :
Pr Georges BROUSSE

CONFÉRENCE
Vendredi 07 Mars 2025
De 13h30 à 15h30

Salle Assemblée
Hôtel de Région
Auvergne-Rhône-Alpes
59 Bd Léon JOUHAUX
63000 Clermont-Fd

Entrée gratuite sur réservation :
contact@cecler.fr
Réservation obligatoire (places limitées)

«Rencontre, accompagnement et
soins des enfants et adolescents
Mineurs Non Accompagnés»
Par **Marie -Rose MORO**
en partenariat avec le CHU de Clermont-Fd
et l'association Médecine et Psychanalyse dans la cité.

«Rencontres interrégionales
en addictologie»
organisées par le CHU de Clermont-Fd et CIRCEA

Conférences & Masterclass

La protection de l'enfant victime
Une cause partagée entre Justice et Société

Vendredi 27 Juin 2025
de 09h30 à 16h30

En présence de :

Antoine GARAPON
Essayiste & Magistrat

Jonathan LACHAL
Pédopsychiatre
Professeur des Universités
Université Clermont-Auvergne

Paméla BOUCHET
Cheffe du service de victimologie
enfants et femmes enceintes
CHU estaing

Espace Georges CONCHON
Rue Léo Lagrange
63000 Clermont-Ferrand

Entrée gratuite
(limitée à 160 places)

Inscription préalable à :
contact@cecler.fr

 L'insertion autrement






« 15^{ème} Colloque sur les violences »
organisé par Médecine et Psychanalyse dans la cité.

Vendredi
20 Juin
2025






13^{ème}
Rencontre
Interrégionale
en Addictologie
Auvergne/Limousin

CENTRE DIOCESAIN
DE PASTORALE
133 Av de la République
63000 CLERMONT FERRAND



**UNE ADDICTION
PEUT EN CACHER
UNE AUTRE**

Entrée gratuite (limitée à 200 places)
Réservation obligatoire (Avant le 06 juin 2025) :
afaure@chu-clermontferrand.fr

«La protection de l'enfant
victime»
Avec **Antoine GARAPON**
en partenariat avec le Tribunal Judiciaire
de Clermont-Ferrand

Médecine et
Psychanalyse
dans la Cité

Jean-Pierre LEBRUN
Marie-Elisabeth SANSELME-CARDENAS

Sous le haut patronage de Joël Mathurin, Préfet du Puy-de-Dôme

Civiliser...
Quel lien avec notre santé mentale ?
Quels enjeux de santé publique ?

Sous la présidence de
Monette VACQUIN
Gérard RABINOVITCH

Informations & réservation :
06 29 65 50 56

15^e COLLOQUE
24/25/26 SEPTEMBRE 2025
Clermont - Ferrand



LA FONDATION D'ENTREPRISE MICHELIN AUX CÔTÉS DE CÉCLER

Une vision partagée du mécénat qui amorce, structure et fait grandir des projets durables au service de l'insertion et de la mobilité des publics les plus vulnérables.

Le partenariat entre **CéCler** et la **Fondation d'Entreprise Michelin** s'est forgé autour d'une profonde convergence de valeurs. La Fondation a pour vocation de « **mettre l'Homme en mouvement, en favorisant la mobilité pour tous** » à travers un accès facilité à l'emploi, à l'éducation et à l'inclusion sociale. De son côté, CéCler place l'autonomie par l'insertion au cœur de son ADN depuis plus de 30 ans.

Cette rencontre sonnait donc comme une évidence : **une volonté commune de recréer du lien social** et **d'ouvrir les portes de l'emploi aux plus démunis**. En unissant leurs forces, les deux partenaires ont transformé leurs convictions en actions concrètes, profondément ancrées dans les besoins du territoire auvergnat.



Cinq projets fondateurs pour propulser l'action de CéCler

Ces dix années de mécénat ont permis d'amorcer et de structurer cinq projets majeurs :

2016 : L'accompagnement santé : Soutien aux personnes de la rue avec l'ouverture des 20 premiers Lits Halte Soins Santé (LHSS) du Puy-de-Dôme.

2018 : La transition écologique : Lancement de la transformation éco-responsable et régénérative de l'association.

2019 : L'insertion professionnelle : Création de la Plateforme PIETRA, un véritable tremplin vers l'emploi.

2024 : La mobilité solidaire : Un nouvel engagement fort pour faciliter les déplacements des personnes vulnérables.

2025 : L'insertion professionnelle des réfugiés (Programme LIFT) : Ce projet ambitieux illustre la pleine maturité du partenariat. Conçu comme un dispositif global d'insertion économique pour les Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI), il allie formation qualifiante, accompagnement social et immersion en entreprise.

Déployé sur plusieurs années (2025–2028), **le programme LIFT mobilise une dizaine d'entreprises locales** autour de parcours sur mesure inspirés de la méthode Individual Placement & Support (IPS). Face à l'enjeu crucial de l'accès à l'emploi qualifié, ce programme incarne la stratégie à long terme du partenariat : **agir comme un incubateur de solutions innovantes, un sanctuaire d'inclusion sociale et un puissant vecteur d'impact positif pour le territoire.**



L'humain au cœur du partenariat : la force du mécénat de compétences

Au-delà du soutien financier, cette alliance puise sa force dans **l'engagement humain et l'innovation sociale**. Michelin a inauguré dans la région son programme d'Implication Vie Locale (IVL) devenu **Michelin Volontariat** depuis quelques années, un mécénat de compétences offrant à ses salariés volontaires la possibilité de dédier du temps de travail à des actions de solidarité.

En 10 ans, **plus de 200 collaborateurs Michelin** se sont ainsi mobilisés aux côtés de CéCler, réalisant des missions ponctuelles précieuses pour **soutenir les équipes et les personnes accompagnées**. Cette formidable synergie humaine a été saluée dès 2017, lorsque **CéCler a remporté le Trophée Direction[s] dans la catégorie « Coopération territoriale »**, une distinction qui vient couronner l'excellence et la pérennité de cette démarche novatrice.



LE PRIX
Association CeCler
 « Réseau de mécènes de compétences »



...pour accompagner les évolutions de l'hébergement vers le logement d'abord

Décembre 2025 marque une étape importante pour CeCler avec la signature, aux côtés du préfet du Puy-de-Dôme, d'un **Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens** (CPOM) pour la période 2025-2028. Cette contractualisation vient inscrire l'association dans une dynamique désormais encouragée à l'échelle nationale : **l'extension des CPOM aux structures sociales et médico-sociales du champ de l'hébergement, de l'urgence et de l'insertion.**

Bien plus qu'un document administratif, ce CPOM constitue **un véritable cadre stratégique partagé avec l'État**. Il permet de définir, sur plusieurs années, les priorités d'action, les perspectives d'évolution des dispositifs et les engagements réciproques au service des personnes accompagnées.

Pour ce premier CPOM le périmètre retenu ne concerne que les dispositifs d'hébergement d'urgence, le CHRS ainsi que les dispositifs d'allocation logement temporaire (ALT). La signature de ce contrat vient surtout conclure un important travail engagé dès 2023. Pendant près de deux ans, l'ensemble des équipes a été mobilisé autour d'une réflexion collective visant à dresser un diagnostic approfondi de l'organisation sociale de CeCler, de ses pratiques d'accompagnement, de ses capacités d'accueil et des évolutions nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins du territoire.

Ce travail de fond, particulièrement conséquent, a été piloté et structuré par **Nicolas Bazire, administrateur de l'association**. Sa coordination a permis d'associer les professionnels, les responsables de service et les instances associatives dans une démarche partagée, articulant analyse des besoins, perspectives de développement et amélioration continue des pratiques.

De cette réflexion collective émergent trois grands objectifs qui structureront l'action de CéCler jusqu'en 2028 :

- Le premier consiste à **adapter l'offre de prise en charge aux besoins du territoire**. Cela passe notamment par l'évolution des capacités d'accueil et par la recherche de nouvelles solutions d'hébergement, adaptées à l'évolution du public.

- Le deuxième objectif confirme le développement d'une méthode d'accompagnement inspirée du **rétablissement social** comme un objectif stratégique. Cette approche vise à renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, à soutenir leur autonomie et à faire évoluer les pratiques professionnelles vers des accompagnements davantage construits avec les usagers. Le travail engagé prévoit également le renforcement des dynamiques collectives et transversales au sein des équipes.

Enfin, le troisième objectif concerne **le renforcement de la dimension logement** dans l'ensemble des activités du pôle urgence et du CHRS. L'amélioration du parc d'hébergement, des conditions matérielles d'accueil et de l'accompagnement vers le logement constitue un axe majeur du contrat et mobilise tous les métiers de CéCler (Accompagnement social, logistique, entretien) pour la création d'outils innovants et l'écriture de procédures.

Au-delà des actions prévues, ce CPOM traduit surtout une ambition collective : **disposer d'un cadre partagé permettant à CeCler d'anticiper les évolutions du secteur, de consolider ses pratiques et de poursuivre son engagement** auprès des publics les plus fragiles avec des réponses toujours plus adaptées aux réalités du territoire.

L'Association CéCler est au cœur des défis actuels du « Vivre Ensemble » en contribuant à la **transformation de notre société** pour qu'elle soit toujours plus **inclusive**, plus **juste** et plus **résiliente**.

Le soutien des personnes vulnérables est d'autant plus critique que :

- La crise migratoire est appelée à s'aggraver avec les changements climatiques,
- Les exclusions sociales et économiques sont croissantes,
- Les difficultés de recrutement des entreprises s'amplifient alors que le chômage et la précarité de l'emploi perdurent,

Beaucoup opposent « la fin du monde à la fin du mois », et donc associer l'accompagnement des plus précaires à l'engagement pour l'environnement leur semble une aberration !

Notre expérience d'accompagnement en intégrant l'éco-responsabilité dans nos actions et notre projet éducatif démontre le contraire depuis plus de dix ans. Nous voulons donc aller plus loin !

Quel est le nouveau cap 2035 ?

- CéCler développe **des initiatives à impact positif sur le Vivant**, dans toutes les dimensions de nos activités, principalement liées aux personnes accompagnées. CéCler transforme ses centres d'accueil pour **favoriser le lien social et l'harmonie avec la nature**, modèles inspirants pour les acteurs du secteur.
- CéCler réinsère les personnes accompagnées comme des **“essaimeurs du Régénératif”** dans notre société. Une part majoritaire des succès d'insertion professionnelle se réalise par des **emplois dans des entreprises à impacts positifs**.
- CéCler élargit des **alliances avec tout son écosystème** : associations, collectivités et entreprises partenaires devenues « champions du Vivant ». Cet écosystème permet à CECLER de développer une expertise et un nouveau standard méthodologique d'accompagnement par et vers le « Régénératif », qui permet d'engager dans cette voie les autres acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.

Le régénératif
soutient,
revitalise
et renforce
durablement
les personnes,
les communautés
et les écosystèmes.



Soutient



Revitalise



Renforce



Personnes



Communautés



Écosystèmes

ÉCHANGE AVEC VALÉRIE, RÉSIDENTE AU SEIN D' ARTEMIS

Dans quel cadre êtes-vous arrivée sur Artémis / le pourquoi du comment ?

« Je suis initialement originaire de Marseille. À la suite d'une rencontre avec une personne via les réseaux, j'ai quitté ma région pour venir m'installer ici. Six mois plus tard, je me suis retrouvée à la rue.

Ne connaissant personne dans la région, j'ai demandé à une connaissance faite sur les réseaux si elle pouvait m'héberger. Je me suis retrouvée au sous-sol du domicile familial de cette personne à Varennes-sur-Allier, où je suis restée 1 mois et 2 jours. Je suis arrivée sur **Artémis en tant que femme victime de violences** le 22 juillet 2025. J'étais en contact avec Madame Monate (Association AVEC 63), qui m'apportait des pistes et une écoute sur ma situation. »

Que vous apportent vos chiens ?

« J'ai trois chiens. J'entretiens **un lien unique et particulier** avec Espoir, qui m'a été donné par une amie vivant au Maroc. Hadda, la mère d'Espoir, était **un chien errant malmené par les humains** mais nourri par cette amie ; elle a mis bas dans le garage de cette femme. C'est ainsi que la portée a été apprivoisée et qu'Espoir m'a été confié. C'est un chien sensible en raison de son parcours. Il est arrivé à un moment où je n'allais pas forcément bien.

Je suis originaire du Maroc. J'ai conscience du traitement des animaux, et plus particulièrement des chiens, dans ce pays, ce qui me touche profondément. »

« Au quotidien, je ne cesse d'apprendre d'eux. J'ai pour habitude de beaucoup parler à mes chiens. Je considère qu'ils n'ont pas la parole, mais qu'ils arrivent à **comprendre et à se faire comprendre** autrement. Cela représente un épanouissement moral et un fort soutien pour moi. Lorsque je ne vais pas bien, ces animaux le ressentent. Ils sont d'ailleurs une source de motivation lors de moments délicats. J'estime que j'ai trois vies dont je dois m'occuper et que je ne peux, par conséquent, pas délaisser la mienne. Ces chiens sont ma force mais aussi ma faiblesse : je peux être touchée positivement ou négativement lorsqu'ils sont impliqués.

Mes chiens m'apportent du non-jugement. Ils m'aiment de façon inconditionnelle. Je ne me vois pas vivre sans animaux. »





Vous suivez actuellement une formation dans le monde animalier, qu'est-ce que cela peut vous apporter ?

« L'obtention de l'Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques me permet d'ouvrir certaines portes professionnelles. Je peux exercer en tant que pet-sitter, travailler dans des refuges, en fourrière ou encore intervenir en équipe pour des sauvetages d'animaux en danger.

L'ACACED, que j'ai obtenu à la suite **d'un test après formation**, m'est utile pour **mon projet professionnel**. Dans une perspective à court terme, **mon objectif est d'obtenir un travail alimentaire** afin de pouvoir, sur le long terme, financer une école à Valence, "Esprit Dog", qui représente un certain coût financier.

J'ai toujours eu une certaine appétence pour les animaux. Par ailleurs, la rencontre avec Ambre, éducatrice canine sur Artémis, m'a permis **de confirmer mon projet** et d'en apprendre davantage sur les perspectives possibles (écoles, formations, etc.). L'envie de créer un refuge est également née de **mon constat de la souffrance animale existante**, qui me touche profondément...»

LES PÔLES CÉCLER

Dans cette rubrique, vous trouverez,
par pôle :

- Une présentation des services du pôle
- Les principaux indicateurs 2025 du pôle
- Les tendances et focus 2025 de chaque pôle



Les services

Le Pôle Réfugiés est composé de 3 services, au profit des bénéficiaires d'une protection internationale ou temporaire. Le Pôle Réfugiés a pour objectif de permettre à chaque personne arrivant en France de s'intégrer durablement, de manière autonome et sereine, sur le territoire de son choix.

Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) accueille, accompagne et héberge les personnes isolées et les familles, bénéficiaires d'une protection internationale, vers une intégration autonome sur le territoire.

Le Centre de Premier Accueil (CPA), hébergement d'urgence spécifique pour les déplacés ukrainiens, accueille et accompagne les bénéficiaires de la protection temporaire, délivrée dans l'attente d'une fin durable du conflit en Ukraine.

L'Intermédiation Locative (IML) propose des logements en diffus aux déplacés ukrainiens, tout en leur faisant bénéficier d'un accompagnement social renforcé.

Principaux indicateurs 2025 :

CPH

- 74 places dont 4 places labélisées LGBT+
- 93 % taux d'occupation
- 72 % des sorties vers logement autonome
- 105 contrats de travail signés

Le CPH confirme son rôle de dispositif d'intégration durable des bénéficiaires de la protection internationale. L'insertion professionnelle reste un point fort, avec un fort ancrage dans l'économie locale et les emplois saisonniers. Les sorties logement demeurent élevées malgré un contexte locatif plus tendu et une augmentation des ménages de grande taille.

CPA

- 93 % taux d'occupation
- 147 personnes accompagnées
- 72 % sorties vers logement autonome

Le CPA évolue progressivement d'un dispositif d'urgence vers un outil d'intégration transitoire des ménages ukrainiens. La réduction des capacités décidée par l'État accélère la recherche de solutions logement et emploi. Le prolongement du conflit conduit de plus en plus de personnes à engager un projet d'installation durable en France.

IML

- 71 mesures / personnes accompagnées
- 58 % sorties vers logement autonome
- Fermeture du dispositif au 31/12/2025

L'IML a joué en 2025 un rôle de dispositif de transition résidentielle avant extinction du programme. La fermeture progressive a conduit à sécuriser les sorties vers logement ou à réorienter les situations les plus fragiles vers le CPA. Le service confirme néanmoins la pertinence de l'accompagnement diffus pour les ménages proches de l'autonomie.



UN ÉVÈNEMENT : FESTIVAL UNIQUES !

Le pôle Réfugiés de l'association CéCler, en lien avec l'agence France Travail de Riom et AGIR63, a organisé le jeudi 15 mai 2025 le premier Festival Uniques à destination des publics réfugiés, primo-arrivants et bénéficiaires de la protection temporaire de tout le territoire de Riom et alentours, au Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) de Pessat-Villeneuve.

Festival Uniques, qui se déroulait du 15 au 17 mai 2025 partout en France avec plus de 1 000 événements et 5 000 collaborateurs, met à l'honneur les dispositifs d'inclusion, d'insertion professionnelle et d'égalité des chances, avec comme objectif de permettre à chacun et chacune de participer à une journée dédiée à l'emploi au niveau local.

Le festival a commencé avec un repas partagé, préparé par des personnes accompagnées par le CPH, avec France Travail, les équipes de CéCler et les 9 entreprises présentes : Agri Emploi 63, Limagrain, Adecco, CRIT, ManPower, Optineris, RAS Intérim, O2, et FFB !

Madame la sous-préfète de Riom, ainsi que le maire de Pessat-Villeneuve ont également pu se joindre aux équipes présentes à l'occasion de cette journée.

Le festival proposait un espace job dating, avec la présence de recruteurs qui souhaitent développer la mixité de leurs effectifs et offrant des perspectives d'emplois dans des secteurs porteurs. Les employeurs ont ainsi pu rencontrer les candidats du territoire de Riom et alentours.

En parallèle, il y avait différents stands qui ont été tenus : des ateliers de préparation à l'entretien, de l'aide dans la préparation des CV, des casques à réalité virtuelle pour découvrir les différents métiers dans les secteurs d'activités qui recrutent, etc.

Un premier festival réussi, avec plus de 50 personnes réfugiées, primo-arrivants et bénéficiaires de la protection temporaire présents ! Merci à France Travail et aux entreprises présentes pour ce moment de rencontre et de partage, en faveur de l'inclusion.



Les services

PIETRA Répondre aux besoins de recrutement des entreprises du Puy-de-Dôme en offrant un accès à un emploi durable et de qualité aux bénéficiaires accompagnés.

AGIR Accompagner les réfugiés primo-arrivant du département autour de 3 piliers : l'accompagnement social, l'accompagnement vers et dans le logement et l'accompagnement vers la formation professionnelle et l'emploi durable.

Réinstallation Accueillir des réfugiés identifiés comme vulnérables par le Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies (HCR) dans des pays de premier asile où ils ont trouvé refuge. Proposer un accompagnement global dans leur logement.

DAIP Accompagner des publics primo-arrivants dans leur autonomie pour une intégration réussie sur leur territoire d'accueil. Le dispositif d'accompagnement à l'intégration des primo-arrivants s'inscrit dans le Contrat Territorial d'Accueil et d'intégration (CTAI) de Thiers Dore et Montagne.



Principaux indicateurs 2025 :

Le Pôle Intégration et Territoires confirme en 2025 son rôle d'acteur structurant de l'accueil, de l'intégration et de l'insertion dans le Puy-de-Dôme. Par la complémentarité de ses services, il sécurise les parcours des publics vulnérables tout en répondant aux enjeux d'inclusion sociale, d'emploi et de cohésion territoriale.

AGIR

- 502 personnes accompagnées
- 63 % de sorties positives (117 baux et 290 contrats de travail signés)

Malgré une suspension des orientations pendant plusieurs mois, AGIR a maintenu la continuité des accompagnements et résorbé progressivement la file d'attente. Le programme confirme son efficacité sur l'accès au logement et à l'emploi, avec une majorité de sorties positives et une forte progression des accès au logement autonome. Il s'impose comme un acteur pivot de coordination territoriale, en renforçant les partenariats, les actions collectives et l'appui aux acteurs de droit commun.

DAIP :

- 177 personnes accompagnées en 2025
- 26 ateliers collectifs
- 249 participations aux actions collectives

Le DAIP poursuit sa montée en charge et confirme son utilité sur le territoire de Thiers Dore et Montagne. La hausse du nombre de personnes accompagnées traduit à la fois l'augmentation des besoins et la reconnaissance croissante du dispositif par les partenaires. Les publics se diversifient fortement, nécessitant des réponses plus souples et individualisées. Le DAIP s'impose comme un outil local de proximité entre accueil, droits et insertion.

Réinstallation

- 46 personnes accueillies en 2025 et 123 personnes accompagnées sur l'année
- 24 % des bénéficiaires avec problématiques de santé identifiées

Le dispositif a maintenu une capacité d'accueil stable tout en accompagnant des publics particulièrement vulnérables, majoritairement issus du continent africain. Les enjeux de santé et les délais administratifs ont fortement impacté les parcours d'intégration et prolongé les besoins d'accompagnement.

PIETRA

Chemin vers l'insertion :

- 157 personnes accompagnées (2021-2025)
- 46 % sorties emploi ou formation
- 10 mois d'accompagnement moyen

Le programme a pris fin en décembre 2025 et confirme la pertinence d'une approche progressive pour des publics éloignés de l'emploi. Il agit comme un sas de remobilisation avant l'insertion professionnelle durable. Les résultats obtenus démontrent qu'un accompagnement global produit des effets réels sur la confiance, les compétences et l'emploi. Le relais vers ELISE prolonge utilement cette logique.

Placement extérieurs :

- 15 placements
- 11 sorties
- 383 actions socio-professionnelles réalisées

Le dispositif confirme son rôle central dans la réinsertion des personnes placées sous main de justice et trouve sa place comme outil concret de prévention de la récidive.

Add-Pro :

- 133 personnes accompagnées sur l'année
- 125 nouvelles entrées
- 34 personnes en accompagnement intensif
- 11 contrats de travail signés

ADD'Pro confirme son caractère innovant à l'interface santé / emploi. Le dispositif démontre qu'un accompagnement adapté permet un retour à l'activité de personnes confrontées à des problématiques addictives et que le travail est un levier significatif de leur rétablissement.

LIFT :

- 20 entreprises partenaires
- 60 primo-arrivants mobilisés

LIFT structure une réponse directe aux tensions de recrutement locales. Le dispositif crée un lien opérationnel entre entreprises et publics primo-arrivants. Les volumes restent encore modestes mais les partenariats économiques progressent. Le consortium FAMI 2026-2028 ouvre une phase de développement importante.

Elise :

- 30 familles accompagnées
- 1 session de formation linguistique spécifique
- 20 ateliers collectifs

ELISE répond à un frein structurel majeur : l'absence de solution de garde empêchant l'accès à l'emploi. Le lancement du dispositif confirme la pertinence d'un accompagnement croisant parentalité, langue et insertion. Les premiers résultats montrent une forte demande et une bonne mobilisation des partenaires petite enfance. Le dispositif dispose d'un fort potentiel de développement en 2026.

PLIE

- 155 personnes accompagnées en 2025 (dont 52 nouvelles entrées)
- 62 % des sorties vers l'emploi ou la formation dont 96 % sur des contrats pérennes

Les résultats obtenus témoignent de la qualité des parcours proposés, avec une forte proportion de sorties vers un emploi durable malgré des freins importants (maîtrise de la langue, faible qualification, mobilité).

LIFT



L'accès à l'entreprise - Un levier pour l'insertion professionnelle des primo-arrivants.



LIFT est un dispositif qui a pour objectif de répondre aux besoins en recrutement des entreprises du territoire en passant par la création de formations préalables à l'embauche, personnalisées et adaptées aux réels besoins des entreprises.

Le dispositif LIFT est une initiative innovante, **financée par la Fondation d'Entreprise MICHELIN** et déployée dans le Puy-de-Dôme pour faciliter les recrutements et sécuriser l'intégration des futurs salariés.

Concrètement, LIFT, c'est :

- Une mise en relation directe avec des candidats correspondant à vos besoins,
- La création de parcours de formation sur-mesure,
- Un accompagnement personnalisé à chaque étape du recrutement



Les actions de prospection engagées ont permis de **structurer une dynamique partenariale concrète** avec le tissu économique local.

À ce titre, de nombreuses visites d'entreprises et des sessions d'informations collectives ont été organisées, offrant des opportunités privilégiées de rencontre entre employeurs et participants, et facilitant une meilleure compréhension mutuelle des attentes et des compétences.

Ces initiatives ont généré des résultats significatifs, avec la mise en place de **stages en entreprise** et la concrétisation de **plusieurs contrats pérennes**, témoignant de la pertinence du travail d'identification et de mise en relation réalisé en amont.

LAÏCITÉ, CITOYENNETÉ ET ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Dans le cadre de ses missions en faveur de **l'intégration et de la cohésion sociale**, CéCler mène des actions de sensibilisation **à la laïcité, à la citoyenneté et à l'égalité femmes-hommes** auprès des habitants qu'elle accompagne. Ces interventions s'inscrivent dans une démarche globale visant à favoriser l'appropriation des principes républicains et des valeurs fondamentales de la société française.

Au cœur de ce dispositif, des **temps collectifs réguliers** sont organisés avec les habitants : ateliers d'information, espaces de dialogue et de débat, moments d'échanges autour des droits et des devoirs de chacun. Ces rencontres permettent aux participants d'aborder concrètement des questions du quotidien liées au respect mutuel, **à l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'au fonctionnement des institutions locales**. En favorisant la prise de parole et le partage d'expériences au sein du groupe, ces actions collectives contribuent à renforcer les liens entre les habitants et à développer une culture citoyenne commune.

Ces actions sont **coordonnées avec la sous-préfecture de Thiers**, dans le cadre du **contrat de ville**, garantissant ainsi leur cohérence avec les priorités institutionnelles du territoire. Elles viennent compléter les accompagnements individuels proposés par les travailleurs sociaux de Cecler, en offrant un espace de **montée en compétences collectives** sur des **thématiques essentielles à la vie en société**. L'objectif poursuivi est de permettre à chaque habitant de comprendre et d'incarner pleinement ces principes républicains, afin de participer activement à la vie citoyenne locale.



Les services

Lit Halte Soins Santé (LHSS)

Cet établissement de 20 places, ouvert à la fin de l'année 2015, est un dispositif médico- social qui accueille des personnes sans domicile (ou vivant dans un logement inadapté) et présentant une (ou des) pathologie(s) de type aigüe ne nécessitant pas d'hospitalisation. Au sein des LHSS, sont dispensés des soins médicaux, paramédicaux et un accompagnement social, assurés par une équipe pluridisciplinaire.

Face aux besoins importants de prise en charge sanitaire des personnes précaires sans domicile, les LHSS ont rapidement accueilli des personnes souffrant de pathologies graves et chroniques.

Lit d'accueil médicalisés (LAM)

C'est ainsi qu'a été ouvert au mois de mai 2025 les premiers LAM du département, d'une capacité de 15 places, sous la forme d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico- Sociale (GCSMS) composé de l'association Cécler et du CCAS de la ville de Clermont- Ferrand ; groupement dénommé CeClermont Action Sociale.

Ce dispositif permet d'accueillir des personnes sans domicile, comme dans le dispositif LHSS, mais présentant des pathologies plus lourdes, chroniques et à pronostic plus ou moins sombre.

Coordination de Parcours de Soins

Depuis 2020, l'association a recruté une Infirmière Diplômée d'Etat, en charge de la coordination du parcours de soins de personnes suivies dans les établissements et services de l'association Cécler (hors LHSS et LAM qui disposent de personnel dédié). Son rôle est d'assurer la mise en place et le suivi du parcours de soins de personnes repérées par les professionnels du service concerné, mais également d'animer des ateliers sur différents sites de l'association sur des thématiques de santé (sexualité, alimentation, addictions...).

Elle a également la charge d'orienter des personnes vers le psychologue de l'association pour des évaluations, des suivis ponctuels, ou comme relais dans l'attente qu'un suivi vers le « droit commun » se mette en place.

Principaux indicateurs 2025 :

Coordination des parcours de soin

- 38 permanences infirmières
- 117 consultations
- 89 orientations psychologue

Le dispositif transverse devient un levier essentiel d'accès aux soins pour tous les pôles. Il combine repérage précoce, coordination de situations complexes, prévention et addictologie. Son développement traduit la montée des besoins sanitaires dans l'ensemble des dispositifs sociaux.

LAM

- 95 % taux d'occupation
- 15 places occupées dès janvier
- 278 pathologies/troubles recensés

Les LAM accueillent les situations médicales les plus lourdes et les plus dégradées. Le dispositif confirme sa pertinence pour des personnes qui ne relèvent ni de l'hôpital ni de l'hébergement classique. Il devient le pôle de recours sanitaire pour les pathologies chroniques sévères associées à une grande exclusion.

LHSS

- 95 % taux d'occupation
- 20 places
- 43 % des sorties vers logement adapté ou classique

Les LHSS confirment leur rôle de sas sanitaire et social après hospitalisation ou rupture de soins. Le public présente des comorbidités, avec forte progression des troubles psychiatriques et addictions. Les accompagnements restent longs mais débouchent davantage sur des sorties en logement stabilisé.

UN ATELIER MUSICAL FÉDÉRATEUR À LA MAISON CESAM

Les 18 et 19 août 2025, la Maison CESAM a vibré au rythme d'un projet artistique original et fédérateur. Cette action, menée en partenariat avec la coopérative d'activités et d'emplois « Appuy Cultures », a permis de rassembler les résidents issus des différents services de la structure (LHSS, LAM, CHRS), autour d'une expérience commune.

L'objectif de cet atelier musical était de favoriser la rencontre, créer du lien, et permettre à chacun de s'exprimer à travers une création collective. Pensé pour être accessible à tous, le projet a intégré des danses et des mouvements adaptés aux capacités et aux problématiques médicales des participants.

Pendant deux jours, les résidents ont ainsi pu découvrir, expérimenter et construire ensemble une œuvre artistique mêlant musique, expression corporelle et créativité. Ce temps de partage a permis de valoriser chacun, en mettant en lumière leurs capacités et leur pouvoir d'agir.

L'atelier s'est conclu par une représentation finale, marquée par un moment fort de convivialité : près de deux heures de danse et de plaisir partagé. Un temps festif qui a illustré l'engagement et l'enthousiasme des participants.



Les services

CHRS

Assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Le service propose 26 places d'hébergement. Il accueille des familles avec ou sans enfants et des personnes isolées.

En fonction du profil des personnes hébergées, la prise en charge peut s'effectuer sur site (15 studios individuels) ou en diffus (2 T1, 1 T3, 1 T4 mis à disposition).

MAISON RELAIS

Loger des personnes en difficultés sociales et les accompagner dans la durée afin qu'elles puissent accéder à terme à un logement autonome.

La Maison Relais est constituée de 26 logements autonomes et de salles communes avec une capacité d'accueil de 30 places.

Le service propose 22 T1 de 27m² et 4 T2 de 47m², meublés. Les T1 sont à destination des personnes isolées et les T2 doivent accueillir des couples ou des familles monoparentales. A défaut, ils peuvent accueillir des personnes isolées.

CHANTIERS BÉNÉVOLES

Au Pôle Insertion, les leviers d'action incluent la mise en place de chantiers bénévoles pour aider les associations, les collectivités et les entreprises (organisation de manifestations sportives ou culturelles, manutention...). Cela passe aussi par des ateliers collectifs (jardin, couture, vélo...) ou des « Team building » (construction d'un projet commun entre deux équipes non amenées à travailler ensemble).

Ces différents supports de travail vont permettre aux résidents de rompre l'isolement, de développer des compétences, de retrouver un rythme, de découvrir des métiers et de gagner ou regagner en estime et confiance en soi. Les chantiers CéCler sont ouverts à tous les publics accompagnés par l'association, quel que soit le pôle qui les accompagne.

Principaux indicateurs 2025 :

CHRS

97 % de taux d'occupation
37 personnes accompagnées en 2025
100 % de sortie en logement
43 % de sortie en emploi

Le CHRS accueille un public très vulnérable, souvent familial, avec besoins d'accompagnement longs et complexes. Malgré une faible rotation, les sorties sont de très bonne qualité, principalement vers logement autonome. Les problématiques santé/addictions progressent fortement et alourdissent les accompagnements.

Maison Relais

84 % de taux d'occupation
28 personnes accompagnées en 2025
82 % du public souffrent d'addiction ou de maladie psychique

La Maison Relais confirme sa fonction de logement durable pour un public vieillissant, isolé et fragile. Le faible turnover est structurel et cohérent avec le dispositif. Les besoins en santé mentale et accompagnement renforcé augmentent nettement.

Chantiers Bénévoles

163 sessions réalisées
248 participations
34 chantiers bénévoles
12 ateliers Elysium / 68 participants

Les chantiers et ateliers constituent un levier fort de remobilisation progressive vers l'emploi. La diversité des supports permet d'adapter l'accompagnement aux niveaux de chacun. Les effets observés portent surtout sur le rythme, la confiance en soi et la reprise de dynamique d'insertion.

À LA MAISON RELAIS, ON AIME RECEVOIR DES VISITEURS...

Le 19 mai 2025, la Maison Relais a ouvert ses portes à l'occasion d'une journée riche en rencontres, en échanges et en découvertes... mais surtout, ce sont ses résidents qui ont ouvert leur lieu de vie, leur quotidien et une part de leur parcours.

Pensée et portée avec eux, cette journée a été bien plus qu'un simple temps de présentation : elle a incarné, de manière concrète et humaine, ce que signifie le rétablissement social. Dès l'accueil, les résidents ont pris toute leur place.

Présenter la maison relais, guider les visiteurs, expliquer le fonctionnement, partager leur expérience : ils ont été les premiers ambassadeurs du dispositif. Leur implication a donné à cette journée une authenticité et une force particulière, loin des discours théoriques.

• Du partage d'expérience

Les ateliers proposés ont illustré la richesse des accompagnements et leur impact au quotidien. Le groupe de parole animé par Nancy, pair-aidante en addictologie, a mis en lumière la puissance du partage d'expériences.

Dans cet espace, la parole circule librement, chacun peut se reconnaître dans le parcours de l'autre, et avancer à son rythme. Ce type de soutien par les pairs constitue un levier essentiel dans la reconstruction et la reprise de confiance.

• De la médiation animale

La médiation animale, présentée par Alexandre avec Reïki, a offert une autre manière d'entrer en relation tant pour ses bienfaits sur le plan émotionnel que relationnel. La présence de l'animal facilite le lien, apaise et permet d'aborder autrement certaines difficultés, participant ainsi pleinement au processus de rétablissement.

• «Il faut savoir cultiver son jardin»

Autre temps fort de la journée : le projet « Des graines à l'emploi », porté par Ghislaine, autour du potager. Planter, entretenir, voir pousser... autant d'actions qui redonnent du sens, structurent le temps et valorisent les compétences. Cet atelier a illustré de manière concrète les dynamiques de remobilisation, d'apprentissage et de valorisation des compétences.

• Bien chez soi

La visite d'un logement a permis aux visiteurs de découvrir concrètement ce que représente la maison relais : un espace à soi, sécurisant, support d'un nouveau départ. Un lieu où l'on peut se poser, se reconstruire et envisager la suite.

La journée s'est prolongée autour d'un buffet entièrement préparé par les résidents. Là encore, leur engagement a été total. Ce moment convivial a favorisé les échanges, brisé les représentations et créé du lien dans un cadre chaleureux et informel.

• Changer le regard sur nos résidents

Au-delà de la simple présentation du dispositif, cette journée a illustré de manière concrète les enjeux du rétablissement social. En favorisant l'expression, la valorisation des compétences, la prise d'initiative et la rencontre avec l'extérieur, la maison relais s'inscrit dans une démarche visant à redonner pouvoir d'agir aux personnes accueillies.

Cette journée portes ouvertes a ainsi renversé les regards. Elle n'a pas seulement présenté un dispositif : elle a donné à voir des trajectoires en mouvement, des compétences retrouvées et des personnes pleinement engagées dans leur reconstruction.



Les services

CADA

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile se situe en plein cœur de la ville de Royat. Il dispose d'un agrément pour accueillir 70 résidents. La structure héberge des demandeurs d'asile tout au long de leur procédure administrative.

L' HUDA

Cet Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile dispose d'un agrément pour accueillir 195 résidents, dans des logements autonomes et en diffus sur la métropole clermontoise.

Les bénéficiaires sont accompagnés jusqu'à leur transfert en CADA ou, le cas échéant, jusqu'au terme de la procédure de demande d'asile.

Principaux indicateurs 2025 :

HUDA

- Réduction des places autorisées de 195 à 185
- Taux d'occupation : 93 %
- 271 personnes accompagnées
- 104 sorties / Taux de rotation 55 %

L'HUDA évolue d'une logique de flux court vers des accompagnements plus longs et complexes. La baisse de la procédure Dublin augmente les besoins juridiques et sociaux. Les sorties des BPI restent majoritairement vers du logement accompagné, signe d'une autonomie encore fragile.

CADA

- 80 places
- Taux d'occupation : 94%
- 112 personnes accompagnées
- Accès à une protection internationale 46%

Le CADA reste fortement mobilisé avec une occupation élevée malgré des adaptations liées aux vulnérabilités. Le public demeure majoritairement familial, avec une augmentation sensible des personnes isolées. Les délais de sortie des BPI restent contraints par l'accès au logement et aux situations administratives complexes.

LGBTQIA+

- 21 places dédiées (10 places CADA 11 places HUDA)
- Accès à une protection internationale : 95%

Le dispositif LGBTQIA+ devient un marqueur fort du pôle qui développe une expertise reconnue territorialement. Les résultats d'accès à la protection sont très élevés et confirment la pertinence d'une orientation ciblée pour ce public.





En 2025, le Pôle Asile a porté une **action culturelle marquante** à travers la participation de résidents au projet « Mémoire(s) Filmique(s) », développé en collaboration avec **l'association Le Grain du Son, les Archives départementales du Puy-de-Dôme et le Conseil Départemental**. Cette initiative constitue l'un des faits saillants de l'année, illustrant la volonté du Pôle Asile de mobiliser les pratiques culturelles comme support d'expression, de participation et **de lien avec le territoire**. Huit résidents se sont ainsi engagés dans une démarche artistique et mémorielle visant à faire dialoguer des images d'archives locales avec des regards contemporains.

À travers plusieurs ateliers de découverte et de création sonore, les participants ont **exploré des archives filmiques parfois centenaires** et ont été invités à porter un regard personnel sur ces fragments d'histoire. Les séances ont également donné lieu à des temps d'exploration dans l'espace urbain, permettant aux résidents de s'approprier leur environnement et de nourrir leurs contributions sonores. Ce travail a permis d'inscrire leurs voix et leurs perceptions dans un récit collectif sur la ville et son évolution, créant un pont entre mémoire locale et expériences contemporaines.

Au-delà de sa dimension artistique, ce projet a constitué un **véritable outil d'accompagnement**. Il a favorisé l'expression personnelle, renforcé la confiance en soi et contribué à développer un sentiment d'appartenance au territoire d'accueil. Pour l'équipe du Pôle Asile, cette collaboration a également représenté un espace de travail collectif mobilisant **l'accompagnement linguistique**, la coordination des ateliers et la **valorisation des compétences des résidents** dans un cadre culturel partagé.

Labouissement du projet lors de **l'exposition publique au Centre Camille Claudel** a marqué un moment symbolique fort. Les participants ont pu voir leurs contributions intégrées à une œuvre collective accessible au public, reconnaissance concrète de leur implication. En prêtant leurs voix aux archives, ils ont contribué à enrichir la mémoire du territoire tout en affirmant leur place dans la société.

Cette action illustre pleinement l'orientation portée par le Pôle Asile : **faire de l'accompagnement un espace d'expression, de rencontre et de participation active à la vie culturelle et sociale du territoire**.

Les services

Le Pôle Protection de l'Enfance de l'association CéCler regroupe :

- Deux établissements (hébergement): **Le Rivaly et Le Barrieu**,
- Un Service d'Accueil de Jour (SAJ), **rattaché au Barrieu**.

Le pôle accueille et accompagne des Mineurs Non Accompagnés et des Jeunes Majeurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du Puy-de-Dôme.

Objectifs du pôle :

Offrir hébergement, accompagnement éducatif, accès aux droits, scolarité, santé, insertion professionnelle, Favoriser l'autonomie et préparer les sorties des jeunes.

Principaux indicateurs 2025 :

Le Rivaly

- 96 % taux d'occupation
- 35 % taux de roulement
- 56 Contrats Jeunes Majeurs actifs en 2025
- 51 jeunes en apprentissage ; 19 CAP obtenus

Le Rivaly demeure le socle éducatif principal du pôle, assurant la prise en charge la plus structurante des jeunes en cours d'insertion. L'établissement accompagne de plus en plus de majeurs, ce qui confirme le besoin croissant de sécuriser les sorties ASE au-delà de 18 ans. Il se distingue par son intensité éducative, son fort engagement sur la formation professionnelle et sa capacité à adapter ses missions à de nouveaux publics, notamment mères-enfants.

Le Barrieu

- 22 studios individuels
- 25 jeunes accompagnés en 2025
- 75 % de majeurs
- 13 jeunes en apprentissage / 3 accès logement privé en sortie

Le Barrieu confirme sa vocation de dispositif tremplin vers l'autonomie résidentielle. Il accueille des jeunes plus âgés, plus stabilisés, proches de la fin de prise en charge ou prêts à expérimenter la vie en logement individuel. Il constitue un maillon essentiel entre l'accompagnement éducatif classique et l'accès au logement autonome.

Le Barrieu - Service d'Accueil de Jour (SAJ)

- 30 places ouvertes en 2025
- 22 jeunes accompagnés
- 13 jeunes en apprentissage
- 6 sorties positives vers structure ou projet personnel

Le SAJ répond à un besoin croissant de continuité éducative pour les jeunes hébergés à l'hôtel faute de places disponibles. Son intervention mobile limite les ruptures de parcours en maintenant un accompagnement social, scolaire et administratif. Il se distingue par sa souplesse opérationnelle et sa capacité à accompagner des jeunes dispersés géographiquement.



TRANSFERT 2025

En 2025, **des boîtes à idées**, envies et réclamations ont été mises en place au sein des services du Pôle Protection de l'Enfance. Très vite, une envie s'est démarquée : partir en vacances.

Porté par cette motivation, **un groupe de jeunes s'est mobilisé** aux côtés de l'équipe éducative, notamment avec l'impulsion de Manon Vedrines, monitrice éducatrice sur le Rivaly.

Ensemble, ils ont construit ce projet de A à Z.

Plusieurs temps d'échanges ont permis de choisir le lieu, les dates et les activités, mais aussi d'imaginer comment financer ce séjour.

Une tombola a alors vu le jour, et les jeunes se sont **pleinement investis** en allant vendre les tickets, avec sérieux et enthousiasme.

Grâce à l'implication de tous, 9 jeunes ont pu partir du 4 au 9 août dans les Gorges du Tarn, accompagnés de 3 éducateurs.

Accueillis dans un centre agréé, ils ont pu profiter d'un programme riche : accrobranche, VTT, via-ferrata, randonnée, sortie plage et moments festifs pour clôturer les journées.

Ce séjour a été l'occasion pour chacun **de sortir de son quotidien**, de partager des moments forts et de créer des souvenirs communs. Il a aussi permis de **sensibiliser les jeunes à l'environnement**, dans un cadre naturel privilégié, au cœur de Sainte-Énimie.

L'attitude des jeunes tout au long du séjour **a été particulièrement remarquable et saluée par l'ensemble de l'équipe.**

Forts de cette belle expérience, jeunes et professionnels se projettent déjà vers l'été 2026, avec une nouvelle envie exprimée : découvrir la mer.



PARTENARIAT AVEC L'EHPAD RENOUARD

En décembre 2025, **les jeunes se sont mobilisés** pour fabriquer des cartes de vœux pour les résidents de l'EHPAD Renouard à Clermont-Ferrand et Anatole France à Royat. L'idée générale était de sensibiliser les jeunes à la **solidarité** et **développer leurs compétences sociales et créatives.**

Les cartes ont été distribuées aux résident.e.s par les jeunes lors d'un goûter, permettant d'établir un premier lien dans le but de créer un lien intergénérationnel sur court et moyen terme. Les jeunes comme les résident.e.s étaient ravis de cet échange ce qui nous a amené à **programmer un autre atelier lors des vacances d'avril 2026.**

Dans une tout autre ambiance, les jeunes ont participé avec les résident.e.s à un atelier de confection de bouquet de fleurs organisé par l'animatrice de l'EHPAD Renouard. **Ce fût un moment de partage, d'entre-aide et de rigolade !**

Le projet pourrait évoluer vers une **convention de partenariat** entre l'EHPAD Renouard et l'Association CéCler en 2026.

Les vacances d'été sont vastes et permettront de programmer à nouveau divers ateliers à la résidence ou en extérieur !

Les services

Centre d'Hébergement d'Urgence Les Clos (CHU Les Clos)

Accueillir, héberger et accompagner les personnes isolées, les familles, les victimes de violence dans le cadre d'une mise à l'abri et les inscrire dans un parcours d'insertion. Le service propose 113 places réparties sur 24 appartements en semi-collectif (21 T4 et 3 T2). 20 places sont spécifiquement dédiées aux victimes de violences. Le service propose également un accompagnement à la sortie de la prostitution.

RHVS la Maison d'Artémis

La résidence hôtelière à vocation sociale Maison d'Artémis propose 50 places d'hébergement d'urgence qui doivent répondre aux besoins des femmes vulnérables âgées de 18 ans et plus et/ou victimes de violences, avec ou sans enfant, quelles que soient la nature des violences, qui qu'en soit l'auteur et qui qu'en soient les victimes.

L'objectif de l'accompagnement est de permettre l'accès à un logement et à des ressources autonomes, lorsque la situation administrative, sociale et financière le permet.

Centre d'Hébergement d'Urgence Anatole France - CHUAF

Ouvert en 2013 le Centre d'Hébergement d'Urgence Anatole France accueille des familles sans domicile fixe, les héberge et les accompagne dans leur démarche.

Disposant d'un agrément pour 45 places, le CHU Anatole France met à dispositions des appartements de type T1 avec kitchenette, salle de bain et toilettes. Selon la composition familiale les familles peuvent disposer d'un ou plusieurs appartements.

Dispositif Préparatoire d'Aide au retour Volontaire -DPAR63

Créé en aout 2022, le DPAR est un centre d'hébergement transitoire dédié aux étrangers en situation irrégulière ayant fait le choix d'adhérer à un programme de retour volontaire vers leur pays d'origine. Cette structure forme un sas où les familles et les personnes isolées volontaires sont mis à l'abri et accompagnés en proximité dans leur projet de retour.

Le dispositif, financé par l'Etat, est mis en œuvre conjointement avec l'Office français d'immigration et d'intégration (OFII). Il a une vocation interdépartementale (Allier, Cantal, Haute Loir et Puy de Dôme) et peut accueillir jusqu'à 65 places.





Principaux indicateurs 2025 :

Du sans-abrisme à la reconstruction, le Pôle Urgences propose un système complet de gestion des situations de grandes vulnérabilités.

Le Pôle Urgences confirme sa fonction stratégique de réponse territoriale aux situations de grande exclusion.

Structuré autour de dispositifs complémentaires, il permet d'apporter des solutions adaptées à des publics aux besoins fortement différenciés : personnes à la rue, familles sans domicile, femmes victimes de violences, personnes en impasse administrative.

Il représente aujourd'hui un outil central de prévention des ruptures majeures et de sécurisation des parcours.

CHU Les Clos

- 45 personnes accueillies sur l'année
- 97 % taux d'occupation global
- 70 % des personnes isolées arrivaient de la rue
- 65 % des personnes isolées en situation administrative irrégulière

Les Clos confirme sa place de porte d'entrée du pôle urgences, orientée vers la mise à l'abri immédiate des situations les plus critiques. Le service accueille majoritairement des publics très éloignés du droit commun, marqués par la rue, l'absence de ressources et les freins administratifs. Sa plus-value repose sur la capacité à sécuriser rapidement les situations puis à orienter vers des réponses plus adaptées.

Maison d'Artémis

- 50 places agréées
- 57 % d'enfants mineurs
- Durée moyenne de séjour : 7 mois

La Maison d'Artémis s'affirme comme le pôle spécialisé de protection et reconstruction des femmes vulnérables. Elle combine mise en sécurité, accompagnement psychologique, accès aux droits et préparation à l'autonomie dans des temporalités plus longues que l'urgence classique. Le service se distingue par sa capacité à traiter simultanément violences, précarité résidentielle et fragilités de santé mentale.

Anatole France

- 50 places agréées
- 57 % d'enfants mineurs
- Durée moyenne de séjour : 7 mois

Le CHU Anatole France constitue la réponse résidentielle du pôle pour les familles sans domicile. Son organisation en logements autonomes permet un cadre plus stabilisant, favorable à la parentalité, à la scolarité des enfants et à la continuité des démarches sociales. Il représente un maillon essentiel entre l'urgence immédiate et l'insertion durable.

DPAR

- 65 places
- Dispositif interdépartemental
- 80% de retours effectifs

Le DPAR63 occupe une place singulière au sein du pôle en proposant une réponse structurée aux impasses administratives sans perspective de stabilisation locale. Il permet une mise à l'abri temporaire tout en préparant un retour volontaire sécurisé et accompagné. Ce dispositif limite les ruptures sèches et apporte une solution pragmatique à des situations souvent sans issue immédiate.

Tendances & focus

LES ATELIERS CRÉATIFS IKEA

Dans le cadre de ses missions, IKEA a choisi de soutenir une association départementale intervenant auprès de femmes victimes de violences sur le territoire du Puy-de-Dôme. C'est le **service Artémis qui a été retenu** pour ce **partenariat**.

À la demande d'IKEA, plusieurs réunions de concertation ont été organisées. Dans ce contexte, nous avons participé à **un vide-grenier le 7 juin 2025**, sur le parking d'IKEA situé dans la zone des Gravanches. Cet événement a mobilisé des personnes hébergées ainsi qu'un travailleur social. L'objectif était double : **faire connaître notre association** et **récolter des fonds** grâce aux stands tenus par les participantes. La somme collectée devait permettre l'obtention d'une carte cadeau, **destinée à l'achat de matériel pour le service**.

Fin décembre, IKEA nous a conviés, avec les résidentes, à un **dîner de Noël** organisé dans les locaux d'IKEA. Ce moment convivial et festif a également permis la remise de la carte cadeau correspondant aux fonds récoltés lors du vide-grenier. Ce moment a également permis d'échanger avec les résidentes.

Parallèlement à cette action, **IKEA est intervenu le 16 juin 2025** à la Maison d'Artémis afin d'animer un atelier créatif à destination des résidentes. Au programme : une activité de décoration et de fabrication de cadres, visant à personnaliser et embellir les espaces de vie. L'objectif était également de partager **un moment convivial**, favorisant les échanges et la **création de liens entre les participantes**.

Cet atelier a permis aux participantes d'exprimer leur créativité tout en apportant une touche unique et originale à leur environnement. Cette initiative est une **dimension particulière** puisque l'ensemble du matériel utilisé provenait de la **seconde main**, inscrivant ainsi l'action dans une **démarche écoresponsable**.



LES ATELIERS ESTHÉTIQUES L'ORÉAL



L'Oréal a choisi de s'associer à des structures accompagnant des femmes

victimes de violences, en sélectionnant notamment **CéCler et la Maison d'Artémis**, en cohérence avec le public accueilli.

Fin 2025, des professionnels de L'Oréal sont intervenus à la Maison d'Artémis pour proposer un atelier autour de **l'estime de soi**. Cette intervention comprenait une démonstration de produits ainsi que des conseils pratiques.

En complément, les travailleurs sociaux ont animé **un jeu sur la cosmétique** afin de **favoriser les échanges, la participation et la valorisation des résidentes** dans un cadre convivial.

L'objectif était également de permettre un **échange direct entre les professionnelles de L'Oréal** et les résidentes autour de l'entreprise, de ses métiers et de ses valeurs.



Réactivité et efficacité...

Dans le cadre de sa **mission d'accueil et d'hébergement d'urgence** des personnes sans domicile fixe, l'association CéCler assure **la gestion technique et le suivi régulier du gymnase mis à sa disposition**. Ce bâtiment constitue un maillon essentiel du dispositif hivernal : il offre un abri sûr et digne à des personnes en grande précarité, et sa disponibilité opérationnelle à tout moment ne saurait être laissée au hasard.

Depuis 2022, CéCler a engagé **un effort considérable** pour mettre le gymnase en conformité avec les exigences réglementaires en matière de sécurité incendie, d'électricité et d'installations thermiques. Ces interventions, **conduites méthodiquement avec des prestataires spécialisés**, témoignent de la rigueur et du sens des responsabilités du pôle logistique envers les personnes accueillies comme envers les partenaires institutionnels.

Au-delà des mises aux normes, c'est la **capacité de réaction de l'équipe du pôle** qui mérite d'être soulignée. Face à une panne de chaudière, un défaut électrique ou une anomalie de sécurité, l'association a su mobiliser rapidement les intervenants nécessaires pour maintenir les conditions d'accueil.

Cette réactivité est **indispensable dans un contexte où l'ouverture du gymnase peut être décidée en quelques heures**, selon l'évolution des conditions météorologiques ou des besoins signalés par les services de l'État.

Maintenir ce bâtiment en état de fonctionnement permanent est bien plus qu'une contrainte technique : **c'est un acte solidaire**. Un gymnase mal entretenu ou hors normes, c'est un dispositif d'urgence qui fait défaut au moment où on en a le plus besoin. C'est pourquoi le pôle logistique s'y investit avec **la même exigence** que dans l'ensemble de ses actions auprès des pôles internes à l'association.

La gestion du gymnase illustre ainsi pleinement l'identité du pôle logistique : **un service efficace dans l'action, et profondément engagé au service des plus vulnérables**.



Rappel : Le Fonds Solidarité Energie a été mis en place à la suite de la loi du 28 juillet 1998, relative à la lutte contre les exclusions.

Le Fonds Solidarité Energie est un dispositif social qui permet d'aider les usagers en situation de précarité en réglant ponctuellement leurs dépenses d'électricité et de gaz naturel et en garantissant le maintien de la fourniture d'énergie. Depuis avril 2023, ce dispositif a été ouvert à d'autres aides liées au maintien dans le logement (eau et autres sources d'énergie autres que le gaz et l'électricité sur le territoire de la Métropole.

Avec la naissance de la métropole « Clermont Auvergne Métropole » en 2018 et le transfert de compétences entre la métropole et le Département, le fonds s'est scindé en 2 dispositifs territoriaux :

Le Fonds de Solidarité pour l'Energie sous la compétence de la Métropole qui a démarré au 1er janvier 2019. L'Association CéCler s'est vu confier la gestion financière de ce dispositif pour toutes les communes de la métropole.

Le Fonds de Solidarité pour l'Energie sous la compétence du Département qui est resté sous la compétence du Département.

Le montant des aides brutes attribuées en 2025 s'élève à 522 746,06 € contre 558 161,03 € en 2024, ce qui représente une baisse de 6,34 %.

Fournisseurs	Département		Métropole		Total	
	Nombre d'aides	Montant en €	Nombre d'aides	Montant en €	Nombre d'aides	Montant en €
EDF	230	142 960,00 €	269	160 505,32 €	499	303 465,32 €
Engie	138	80 888,00 €	158	88 425,00 €	296	169 313,00 €
Autres Prestataires			123	49 967,74 €	123	49 967,74 €
Total	368	223 848,00 €	550	298 898,06 €	918	522 746,06 €
<i>Année 2024</i>	401	255 197,00 €	548	302 964,03 €	949	558 161,03 €
%	(8,23%)	(12,28%)	0,00%	(1,34%)	(3,27%)	(6,34%)

Le montant moyen attribué est de 569,44 € contre 588,16 € en 2024, soit une baisse de 3,29%

Fonds de gestion de l'allocation d'argent de poche versée aux enfants admis à l'ASE hors établissements et famille d'accueil



Rappel : L'Association CéCler assure la gestion du Fonds d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pour Mineurs Non Accompagnés de 16 à 18 ans hébergés en Foyers Jeunes Travailleurs ou pris en charge à l'hôtel qui ne peuvent pas bénéficier de l'ouverture d'un compte bancaire.

Ce fonds est financé et est sous la responsabilité du Conseil Départemental.

Il est destiné à verser à ces jeunes principalement :

- L'allocation d'argent de poche
- L'allocation mensuelle d'autonomie

En 2025, des aides pour un montant de 150 372,68 € ont été distribuées contre 136 234,31 € en 2024, soit une baisse de 10,38%.

	2025	2024	%
Nombre de jeunes	210	308	(31,82%)
Montant des aides attribuées	150 372,68 €	136 234,31 €	10,38%





Rappel : Ce fonds s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, français ou étrangers en situation régulière de séjour.

Le Fonds distribue 3 types d'aides :

- Secours d'urgence
- Secours temporaire
- Aide à l'insertion

Avec la naissance de la métropole « Clermont Auvergne Métropole » en 2018 et transfert de compétences entre la métropole et le Département, le fonds s'est scindé en dispositifs territoriaux dont :

Le Fonds Métropolitain d'Aides aux Jeunes (le FMAJ) sous la compétence de la Métropole qui a démarré au 1er janvier 2019. Au début, l'Association CéCler s'est vue confier la gestion financière de ce dispositif pour les 17 communes sur les 21 qui composent la métropole. Depuis le 01/01/2023, l'Association s'est vue confier la gestion des aides sur toutes les 21 communes de la Métropole

Le Fonds Départemental d'Aides aux Jeunes (le FDAJ) qui est resté sous la compétence du Département

En 2025, les comités d'attribution des 2 dispositifs ont **instruit 501 demandes**. Rappelons qu'en 2024, le comité avait instruit **437 demandes**, soit **une hausse d'activité de 14,65%**.

	FMAJ	FDAJ	Total
Nombre d'aides attribuées	425	74	499
Nombre d'aides refusées	1		1
Nombre de demandes ajournées		1	1
	426	75	501
<i>Année 2024</i>	336	101	437
%	26,79%	(25,74%)	14,65%

Le montant des aides versées est de **168 550,07 €** contre **124 886,52 €** en 2024, soit **une hausse de 34,96%**.

	FMAJ	FDAJ	Total
Aides aux premières nécessités	63 859,63 €	6 040,00 €	69 899,63 €
Aides à l'insertion	74 838,54 €	23 811,90 €	98 650,44 €
Total des aides attribuées	138 698,17 €	29 851,90 €	168 550,07 €
<i>Année 2024</i>	103 027,52 €	21 859,00 €	124 886,52 €
%	34,62%	36,57%	34,96%

... CéCler a démontré que la réponse à la grande précarité ne réside pas dans la simple gestion de flux, mais dans la maîtrise d'une ingénierie du rétablissement complexe et agile. Au-delà des chiffres — qu'il s'agisse de la mise à l'abri, de l'accès aux soins ou de l'insertion par l'emploi — notre véritable réussite est celle de la continuité. En refusant les ruptures de parcours et en misant sur le savoir expérientiel, nous avons transformé des situations de désaffiliation en trajectoires de citoyenneté.

CéCler n'est pas seulement un filet de sécurité ; c'est un stabilisateur social stratégique pour notre territoire.

Notre ambition pour l'avenir reste de conjuguer une rigueur de gestion exemplaire avec une attention inconditionnelle à la singularité de chaque personne accueillie ».





WWW.CECLER.FR

13 rue Condorcet 63000 Clermont-Ferrand / 04 28 70 18 68 / contact@cecler.fr